

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS--ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017

CABLE ADDRESS--ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

REFERENCE: NV/2015/59

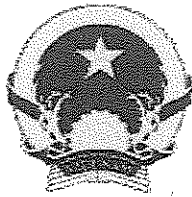
The enclosed communication, available in English and French, is transmitted to the permanent missions of the States Members of the United Nations at the request of the Permanent Representatives of the Comoros and Viet Nam to the United Nations.

16 October 2015

* * *

La communication ci-jointe, disponible en anglais et en français, est transmise aux missions permanentes des États Membres de l'Organisation des Nations Unies à la demande des Représentants permanents des Comores et du Viet Nam auprès de l'Organisation.

Le 16 octobre 2015



**PERMANENT MISSION OF THE
SOCIALIST REPUBLIC OF VIET NAM
TO THE UNITED NATIONS**



**PERMANENT MISSION OF THE
UNION OF THE COMOROS
TO THE UNITED NATIONS**

New York, 24 September 2015

Your Excellency,

We have the honor to inform Your Excellency that as of 24 September 2015, the Socialist Republic of Viet Nam and the Union of the Comoros have established diplomatic relations.

We, therefore, kindly request Your Excellency to circulate this letter and the enclosed Joint Communiqué, which we signed on behalf of our respective authorities to all Members States of United Nations for their information.

Please accept, Your Excellency, the assurances of our highest consideration.

For the Socialist Republic of Viet Nam

For the Union of the Comoros

H.E. Ms. Nguyen Phuong Nga
Ambassador Extraordinary and
Plenipotentiary
Permanent Representative
of the Socialist Republic of Viet Nam

H.E. Mr. Mohamed Soilihi Soilih
Ambassador Extraordinary and
Plenipotentiary
Permanent Representative
of the Union of the Comoros

H.E. Mr. Ban Ki-moon,
Secretary-General of the United Nations,
New York



DÉCLARATION COMMUNE
SUR L'ÉTABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES
ENTRE
LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM
ET L'UNION DES COMORES

Désireux de promouvoir et renforcer les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays dans les domaines politique, économique, culturel, humanitaire et autres domaines selon le principe d'égalité et au service de l'intérêt des peuples de deux pays et dans le but de contribuer au maintien de la paix et au renforcement de la coopération et du développement du monde;

Convaincus que le développement de ces relations est conforme aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, au droit international et aux dispositions de la Convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques et de la Convention de Vienne du 24 avril 1963 sur les relations consulaires;

Le Gouvernement de la République Socialiste du Viet Nam et le Gouvernement de l'Union des Comores ont décidé d'établir des relations diplomatiques bilatérales au niveau d'ambassadeur à la date de signature de la présente Déclaration.

La présente Déclaration entrera en vigueur au jour de sa signature.

La présente Déclaration est établie à New York, le 24 septembre 2015 en vietnamienne et en français, les deux versions faisant foi./.

**POUR LE GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM**

S. E. Mme. Nguyen Phuong Nga
Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire
Représentante permanente du République
socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies

**POUR LE GOUVERNEMENT DE
L'UNION DES COMORES**

S. E. M. Mohamed Soifih Soifih
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent de l'Union des
Comores auprès de l'Organisation
des Nations Unies